

## L'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*

**Code Natura 2000 : A 133**

### Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

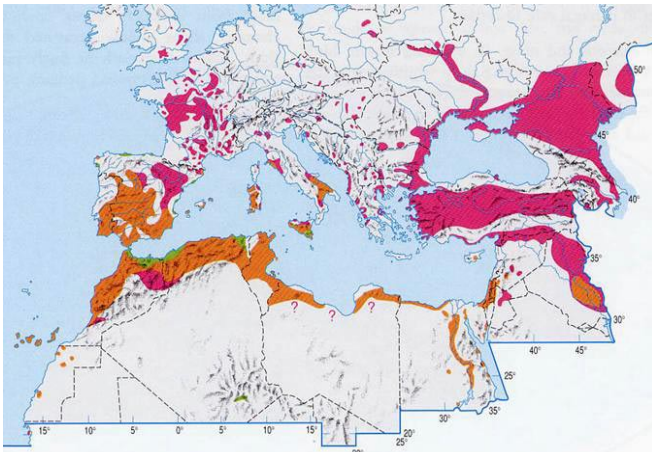
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Burhinidés



### Description de l'espèce

Oiseau d'environ 80 cm d'envergure de couleur brune. Il a une grosse tête ronde avec de grands yeux jaunes. Le bec est jaune et noir au bout.

### Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. 1 to IX*

L'Oedicnème criard est assez largement réparti en paléarctique occidental. Les populations sédentaires sont présentes en Espagne, Italie, Afrique du Nord et Moyen-Orient. Les populations migratrices se reproduisent en Europe centrale, France, Pays de l'Est, Turquie et hivernent au sein des populations sédentaires et au Nord de l'Algérie et du Maroc.

### Biologie et Ecologie

#### *Habitats en Languedoc-Roussillon*

L'Oedicnème criard habite des zones ouvertes, plates, sablonneuses ou rocailleuses à végétation clairsemée. Il affectionne également les zones agricoles où il s'installe dans les jachères et/ou les cultures tardives.

#### *Régime alimentaire*

L'Oedicnème criard se nourrit de gros insectes, escargots, limaces, voire de petits reptiles ou micromammifères.

#### *Reproduction et activités*

Le nid de l'Oedicnème criard est une simple dépression dans le sol garnie de petits cailloux et de débris végétaux où sont pondus 2 œufs au mois de mars. Les deux sexes participent à l'incubation (24 à 26 jours) et à l'élevage des jeunes. Les poussins sont nidifuges et volent à partir de 36 à 42 jours.

L'Oedicnème criard a principalement une activité crépusculaire et nocturne.

#### *Migrations*

L'Oedicnème criard arrive sur les sites de reproduction dès le début du mois de mars. Dès la fin de juin, les oiseaux n'ayant plus d'attache familiale se regroupent parfois assez loin des sites de reproduction. Peu d'oiseaux hivernent en France, la majorité rejoint la péninsule Ibérique et l'Afrique du Nord au courant du mois d'octobre.

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, La population de l'Oedicnème criard est en fort déclin (hors Russie) et son statut est vulnérable. L'effectif européen de l'Oedicnème criard est estimé entre 41 000 à 160 000 couples. Cependant, la majorité des effectifs s'observe en Russie avec un maximum de 100 000 couples. Dans le reste de l'Europe, il accuse un déclin prononcé, particulièrement dans le Nord de sa distribution du fait de l'évolution des pratiques agricoles et de la disparition des ses habitats naturels ou semi naturels. L'espèce a même disparu des Pays-bas et d'Allemagne.

La population nicheuse française est estimée entre 5 000 à 9 000 couples en 1993, son effectif et sa distribution sont en diminution probable de 20 à 50% depuis les années 1970. La population en région Centre est estimée entre 500 et 900 couples en 1993. (ROCAMORA et al., 1999 ; TUCKER et al., 1994)

## Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

L'Oedicnème criard niche en petit nombre (4 couples) dans les prés salés de Tartuguière (Cayrelles et Cayrel). Il est possible qu'il soit également présent sur les prairies de l'aéroport de Montpellier-Fréjorgues également.

L'état de conservation de ces habitats est considéré comme bon à moyen, dépendant surtout de l'inondation des prairies et du niveau de pâturage (risque de piétinement).

## Menaces

Les menaces sur les sites de reproduction sont les suivantes :

- *agricoles*. Les prés salés où se reproduisent les oedicnèmes ont aujourd'hui une vocation pastorale intéressante pour l'espèce. Mais il faut veiller à ce que ces prairies ne soient pas converties en culture ou bien vouées à un élevage intensif de bovins.
- *anthropiques*. Les prairies où nichent les oedicnèmes sont régulièrement soumises à inondation lors d'ouverture de vannes.

## Mesures de gestion conservatoire

Aucune mesure de gestion particulière n'est à prescrire pour cette espèce qui est habituée à vivre dans des milieux bouleversés. A éviter toutefois si possible une inondation trop importante des prés salés en période de nidification (avril, mai, juin)

## Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Gestion favorable à la Glaréole à collier.